

Alizé Pharma lève 5 M€ auprès de Bpifrance/Innobio et de ses actionnaires historiques

Cette nouvelle levée de fonds permettra de financer le développement clinique d'AZP-531, analogue de ghréline non acylée, dans le syndrome de Prader-Willi et le diabète de type 2

Bpifrance, via le fonds InnoBio, qui a mené cette campagne de financement, entre au capital de la société

Lyon, France, le 10 septembre 2014 – Alizé Pharma SAS, société du Groupe Alizé Pharma spécialisé dans le développement de médicaments pour le traitement de maladies métaboliques et de maladies rares, annonce aujourd'hui avoir conclu un nouveau tour de table de 5 millions d'euros. Les fonds levés serviront à poursuivre le programme clinique d'AZP-531, et notamment à mettre en place deux études cliniques : un essai de phase II dans l'hyperphagie associée au syndrome de Prader-Willi et un essai de phase Ib dans le diabète de type 2.

Ce nouveau tour de table a été mené par Bpifrance, via le fonds InnoBio, qui entre à cette occasion au capital de la société en investissant 3,5 millions d'euros. Les investisseurs historiques d'Alizé Pharma, Octalfa, Sham Innovation Santé, CEMA et Tab Consulting ont également participé à l'opération. Alizé Pharma SAS a ainsi levé depuis sa création en 2007 un total de 10 millions d'euros.

A l'occasion de cette levée de fonds, Olivier Martinez (représentant Bpifrance), et Mounia Chaoui (représentant Sham Innovation Santé) font leur entrée au conseil d'administration d'Alizé Pharma SAS, qui comptait déjà parmi ses membres Gilles Alberici (Octalfa), André de Villers (CEMA) et Thierry Abribat (TAB Consulting).

AZP-531, développé par Alizé Pharma, est un analogue stabilisé de la ghréline non acylée, une hormone gastro-intestinale. Il est en cours de développement dans de multiples indications métaboliques et cardiovasculaires. Les deux nouvelles études cliniques de l'AZP-531 débiteront au dernier trimestre 2014. Ces études cliniques visent à obtenir des données préliminaires d'efficacité d'APZ-531 dans deux indications : l'hyperphagie associée au syndrome de Prader-Willi, une maladie génétique rare, et dans le diabète de type 2, une pathologie métabolique qui touche 90% des diabétiques dans le monde (OMS 2013). Les études qui seront menées dans ces deux pathologies font suite à deux études cliniques de phase I réalisées au cours des 12 derniers mois chez des volontaires sains.

« Cette levée de fonds de 5 millions d'euros marque une nouvelle étape fondamentale pour Alizé Pharma. Elle va permettre de générer les premières données d'efficacité d'AZP-531 dans les indications visées », déclare Thierry Abribat, représentant TAB Consulting, Président d'Alizé Pharma. « Nous tenons à remercier nos investisseurs historiques pour leur confiance renouvelée. Nous sommes ravis d'accueillir Bpifrance au travers du fonds InnoBio, c'est une vraie reconnaissance pour notre organisation et pour le programme AZP-531. »

« Notre investissement est motivé par le fort potentiel d'Alizé Pharma, et en particulier de son programme AZP-531, ainsi que par la pertinence de son business model, bien adapté aux nouveaux besoins de l'industrie pharmaceutique », déclare Olivier Martinez, Directeur d'investissement chez Bpifrance. « L'équipe d'Alizé dispose d'une grande expertise et de l'expérience nécessaire pour mener à bien son développement. »

Conseils Alizé Pharma

Juridique : Aklea (Gilles Bazaille)
Propriété Intellectuelle : Smart & Biggar (Andréanne Auger)
Experts comptables : Avvens (Jean-Pierre Lazaro, Gisèle Mounier)
Commissaire aux comptes : RSM CCI Conseils (Gaël Dhalluin)

Conseils investisseurs

Juridique: McDermott Will & Emery (Nicolas Lafont)
Propriété Intellectuelle: Becker & Associés (Marion Chajmowicz)
Audit financier: Odiceo (Sylvain Boccon-Gibod, Agnes Lamoine)

A propos du programme UAG (UnAcylated Ghrelin)

Ce programme a pour ambition de développer AZP-531, un analogue de la ghréline non acylée, premier composé d'une nouvelle classe thérapeutique pour le traitement de maladies métaboliques et cardiovasculaires. Les données précliniques et cliniques disponibles suggèrent que la ghréline non acylée et ses analogues ont le potentiel thérapeutique de combler des besoins non satisfaits dans le traitement du diabète de type 2, du syndrome de Prader-Willi et de certaines maladies cardiovasculaires liées à l'ischémie, grâce à un mécanisme d'action nouveau et différencié. En 2014, le programme UAG entre en phase II dans l'hyperphagie associée au syndrome de Prader-Willi et en phase Ib dans le diabète de type 2. Alizé Pharma possède un portefeuille de 35 brevets et demandes de brevets protégeant les analogues d'UAG et leurs applications thérapeutiques au niveau international.

A propos d'Alizé Pharma

Alizé Pharma est un groupe de sociétés spécialisées dans le développement de médicaments biopharmaceutiques innovants, protéines et peptides thérapeutiques, pour le traitement de maladies métaboliques et des maladies rares. Il s'appuie sur une équipe d'experts en développement de médicaments et sur un conseil d'administration international expérimenté. Sa stratégie d'affaires est de concevoir et de développer des innovations médicales jusqu'au stade clinique, et d'établir des partenariats avec des groupes pharmaceutiques afin d'assurer des flux de revenus à court terme et à long terme. Depuis sa création en 2007, le groupe a levé 13,3 millions d'euros (18 millions de dollars) auprès d'investisseurs privés et institutionnels, a avancé deux programmes au stade clinique, et a signé un premier partenariat industriel.

La première entité du groupe, Alizé Pharma SAS, travaille sur un peptide dérivé de la ghréline non acylée (AZP-531), en phase II de développement clinique, destiné au traitement du syndrome de Prader-Willi et en phase Ib dans le diabète de type 2.

La seconde entité, Alizé Pharma II SAS, se consacre au développement d'ASPAREC®, une nouvelle L-asparaginase recombinante PEGylée pour le traitement de la Leucémie Aiguë Lymphoblastique (LAL), qui a fait l'objet d'un accord de licence avec Jazz Pharmaceuticals (Nasdaq : JAZZ), actuellement en phase I de développement clinique.

Pour plus d'information: <http://www.alz-pharma.com>

A propos de Bpifrance et d'InnoBio

Créée par la loi du 31 décembre 2012, Bpifrance (banque publique d'investissement) est issu du rapprochement d'OSEO, du FSI, de CDC Entreprises et de FSI Régions. Ses deux actionnaires sont l'État et la Caisse des Dépôts. Il a pour vocation d'accompagner les entreprises (PME, ETI et entités de taille plus importante à dimension stratégique pour l'économie française), de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. Bpifrance assure en outre des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à l'export et à la croissance externe. Il représente un interlocuteur unique des entrepreneurs dans chaque région pour tous leurs besoins en financement et en investissement.

InnoBio est un FPCI, de 173 M€, géré par Bpifrance qui en est également souscripteur aux côtés des principaux laboratoires pharmaceutiques mondiaux (Sanofi, GSK, Roche, Novartis, Pfizer, Lilly, Ipsen, Takeda, Boehringer-Ingelheim) opérant sur le territoire national. L'objectif principal du fonds est d'investir au capital de sociétés fournissant des produits et services technologiques et innovant dans le domaine de la santé.

Pour plus d'information : <http://www.bpifrance.fr> – suivez nous sur Twitter : @bpifrance

A propos d'OCTALFA

Créée par la famille Alberici, initiative OCTALFA soutient des projets novateurs dans les domaines de la santé, du développement durable et de l'accompagnement des personnes souffrant d'un cancer ou d'un handicap.

Ses deux structures d'investissement OCTALFA et OTONNALE financent la création et le développement de jeunes entreprises innovantes françaises, respectivement dans les domaines de la santé et du développement durable. Depuis 2007, initiative OCTALFA a co-investi dans plus de 10 sociétés avec des montants allant jusqu'à 2,5m€ en un ou plusieurs tours de financement.

Initiative OCTALFA soutient également les fonds associés OCTALFA 360 enjeux d'avenir (FCP spécialisé dans les sciences de la vie, l'énergie et les cleantechs) et R2V (fonds d'amorçage Rhône-Alpes-PACA).

Enfin, initiative OCTALFA finance et structure, au sein de la Fondation Dominique & Tom Alberici, des projets caritatifs en France et à Madagascar dont l'objectif est d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap ou souffrant d'un cancer. Depuis sa création en 2008, la Fondation a soutenu près de 50 projets caritatifs.

Plus d'informations sur www.initiative-octalfa.eu

A propos de Sham Innovation Santé

Créée en mai 2014, Sham Innovation Santé est une structure de capital innovation contrôlée et détenue par Sham, une société d'assurance mutuelle spécialisée dans le management des risques des acteurs de la santé, du social et du médico-social. Conseillée par Turenne Capital, Sham Innovation Santé a pour mission de soutenir les phases de croissance et de développement d'entreprises innovantes du secteur de la santé.

Contacts Médias & Analystes

Andrew Lloyd & Associates

Juliette dos Santos - Sandra Régnavaque

juliette@ala.com / sandra@ala.com

Tél : +33 1 56 54 07 00

Pour Alizé Pharma

Thierry Abribat

tabribat@alz-pharma.com

Tel : +33 4 72 18 94 28

Pour Bpifrance

Nathalie Police – nathalie.police@bpifrance.fr

Tél : + 33 1 41 79 95 26
